



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Bénin
Agence Auxiliaire de Parakou

CAHIER DES CHARGES

Numéro 2023/B01/XAPS/007

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES IMMEUBLES FONCTIONNELS ET D'HABITATIONS, DES FAÇADES EXTERIEURES, DES BATIMENTS ANNEXES, DES VOIRIES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES ET DES ABORDS DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE LA BCEAO A PARAKOU

JUILLET 2023

1. OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet, la sélection d'une entreprise pour les prestations d'entretien et de nettoyage des immeubles fonctionnels et d'habitations, des façades extérieures, des bâtiments annexes, des voiries intérieures et extérieures et des abords de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou.

2. ALLOTISSEMENT

Les prestations sont organisées en un (01) lot dénommé : « Entretien et nettoyage des immeubles fonctionnels et d'habitations, des façades extérieures, des bâtiments annexes, des voiries intérieures et extérieures et des abords de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou ».

3. DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES À ENTRETENIR

Les prestations, objet du présent appel d'offres, concernent l'entretien, le nettoyage et le maintien en bon état de propreté des locaux, espaces et équipements décrits ci-après :

- **Au niveau de l'immeuble fonctionnel on a :**

- un rez-de-chaussée comprenant un grand hall clients et divers locaux administratifs et techniques ;
- une tour de trois (03) étages desservis par deux escaliers dont l'un intérieur et l'autre, de secours, situé à l'extérieur, est en forme de colimaçon ;
- deux terrasses accessibles, l'une sur la tour et l'autre sur la galette du Rez-de-Chaussée.

Chaque niveau de la tour occupe une grande superficie utile de 420 m² environ. La tour comporte des locaux administratifs, des locaux techniques, des sanitaires, des vestiaires et des gaines techniques.

A cet immeuble sont rattachés un passage couvert et deux bâtiments abritant l'infirmerie, le magasin, la cantine et une salle de sport ;

Aux différentes entrées qui donnent accès à l'Établissement, il est construit trois locaux de garde. Ces locaux comportent des équipements sanitaires.

Un bâtiment annexe abritant des locaux techniques (groupe électrogène et transformateur d'énergie) est construit à côté de la guérite principale.

- **Au niveau des immeubles d'habitation**

- locaux de la villa de fonction et paillote
- locaux de la villa de passage et paillote
- locaux des guérites des villas

- **Espaces extérieurs**

voiries intérieures et extérieures ;

espaces sablonneux et gravillonnés jouxtant la clôture et les abords de la voirie extérieure.

4. NATURE ET PÉRIODICITÉ DES PRESTATIONS A FOURNIR

Les prestations attendues de l'Entrepreneur sont quotidiennes, hebdomadaires, bimensuelles, mensuelles, bimestrielles et non périodiques. Elles se présentent comme suit :

a) Les prestations quotidiennes

- Nettoyage des mobiliers, des moquettes, tapis et des carreaux dans les bureaux ;

- Nettoyage des mobiliers, des moquettes, tapis et des carreaux dans les résidences de fonction ;
- Nettoyage des appareils sanitaires et lavage des carreaux dans les toilettes ;
- lavage et brossage des sols, des escaliers intérieurs et extérieurs ;
- Nettoyage des menuiseries et vitreries ;
- Vidange et nettoyage des corbeilles à papier et des cendriers ;
- Evacuation des ordures, des bureaux vers les poubelles ;
- Fourniture de savon liquide, de désodorisants et de papiers hygiéniques pour toutes les toilettes de l'Agence.

b) Les prestations hebdomadaires

- Nettoyage des locaux des archives et magasins ;
- Dépoussiérage des murs et des plafonds ;
- Lavage des carreaux muraux ;
- Nettoyage des fenêtres en baie vitrée, des vasistas, des lames et les châssis-naco ;
- Désinfection et traitement à l'anti-tartre et objets d'arts ;
- Nettoyage des locaux techniques ;
- Nettoyage des toitures et débouchages des descentes d'eau pluviale ;
- Désherbage sur toute l'étendue de l'Agence et des résidences des espaces intérieur et extérieur (sablonneux, gravillonnés) jouxtant la clôture et les abords des voiries intérieure et extérieure.

c) Les prestations mensuelles

- Traitement encaustique pour le nettoyage des laquages des boiseries ;
- Nettoyage des façades extérieures ;
- Nettoyage des souillures sur les moquettes, tapis et shampouinage ;
- Lustrage des huisseries, des parties en aluminium, bois et autres ;
- Pulvérisation de ter-pension dans les sanitaires.

NB : Une fois par an, un bilan annuel retraçant l'état des infrastructures est dressé par le prestataire et soumis au contrôle des représentants de la Banque Centrale dûment habilités à cet effet.

5. HORAIRES D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

Les équipes du prestataire sont organisées de façon à intervenir aux heures ouvrables. de 07H00 à 11H00 et de 15H30 à 19H00.



6. PERSONNEL DU PRESTATAIRE

Le prestataire s'engage à mettre à la disposition de la Banque Centrale un personnel d'intervention d'au moins huit (08) agents qualifiés et de bonne moralité.

7. LISTE DU MATERIEL MINIMUM NECESSAIRE A L'EXECUTION DES PRESTATIONS

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, l'Entrepreneur doit obligatoirement disposer du matériel et des produits minimum ci-après : balais ordinaires à manche, balais métalliques à manche, raclettes, brosses pour voirie, serpillières, seaux, coupe-coupe, houes, râtaux, pioches, pelles, brouettes, escabeaux, poubelles, aspirateurs protectionnels, cireuse (mono-brosses) ou shampooineuse, matériels de protection (bottes, gants, lunettes, cache nez, masque, etc...), etc.

Au titre des produits et des fournitures diverses

- Papiers hygiéniques ;
- Savon liquide de bonne qualité ;
- Camphre ;
- Désodorisant WC ;
- Désodorisant de chambre ;
- Insecticides ;
- Serpillières, etc ...

8. OFFRE ADMINISTRATIVE

Les soumissionnaires devront fournir les informations ci-après :

- le présent cahier des charges entièrement paraphé, signé et daté avec mention manuscrite " lu et approuvé " ;
- Présentation générale succincte de la société ;
- IFU ;
- Attestation fiscale en cours de validité ;
- Attestation de non faillite en cours de validité ;
- Attestation de services de la Caisse National de Sécurité Sociale en cours de validité ;
- Les soumissionnaires devront fournir dans leurs offres, la copie des documents attestant du statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société ainsi que les références bancaires, conformément au schéma ci-après :
 - Code Banque ;
 - Code guichet ;
 - N° du compte ;
 - Clé RIB ;

Ils devront en outre communiquer les noms et prénoms du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société.

Par ailleurs, tout autre document et attestation (Assurance Police Responsabilité Civile) peuvent être exigé avant la signature du contrat en cas d'attribution de marché.

NB : Les entreprises soumissionnaires doivent être en règle vis-à-vis du décret N° 2022-692 du 07 décembre 2022 portant relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) en République de Bénin et de la lettre circulaire n° 0124/23/CNSS/DG/DR du 17 janvier 2023 de la Caisse National de Sécurité Sociale (A tous les employeurs personnes physiques ou morales).

Toute offre non conforme à ses dispositions sera rejetée

9. OFFRE TECHNIQUE

Les soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- les pièces justificatives des diplômes du personnel qui interviendra dans la réalisation des travaux ;
- trois (03) références techniques des travaux similaires justifiées par leur attestation de bonne fin d'exécution des trois (03) dernières années ;
- liste du matériel minimum nécessaire à l'exécution des prestations accompagnée des preuves de sa propriété à l'entreprise soumissionnaire.

10. OFFRE FINANCIÈRE

Les prix doivent être établis en hors taxes et hors douane. Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes, non révisables et comprendront tous les frais, dépenses et charges résultant de l'exécution des travaux qui lui sont confiés, notamment :

- la fourniture de l'outillage et des produits d'entretien nécessaires à la parfaite exécution du contrat ;
- les divers petits équipements d'intervention.

Le soumissionnaire présentera son offre en remplissant le formulaire joint en annexe (Formulaire de soumission).

11. PÉRIODE DE VALIDITÉ DES OFFRES

La durée de validité de l'offre devra être de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt.

12. PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les offres, obligatoirement formulées en langue française, seront transmises en trois (03) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies.

L'offre devra être transmise à la guérite de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO, quartier Ladji Farani à Parakou (Bénin), contre décharge en respectant la date et heure indiquées dans l'avis d'appel d'offres.

13. VISITE DES LIEUX

Une visite des lieux, préalablement à la soumission est prévue à la date indiquée dans l'avis d'appel d'offres. Elle permettra d'avoir un aperçu des contraintes techniques et des difficultés d'exploitation qui auraient été omises ou qui n'ont pu être clairement définies dans le présent document.

14. DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront être déposées au lieu, date et heure indiqués dans l'avis d'appel d'offres.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS, etc.) indiqué sur le pli fera foi.



15. CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Modèle de cadre quantitatif et estimatif

DÉSIGNATION	Montant mensuel HT	Qté	Montant annuel HT
Entretien et nettoyage des immeubles fonctionnels et d'habitations, des façades extérieures, des bâtiments annexes, des voiries intérieures, extérieures et des abords de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou		12	



ANNEXE : MODELE DE SOUMISSION

**Monsieur le Chef de l'Agence
Auxiliaire de la BCEAO à Parakou
B.P 201 Parakou**

OBJET : APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES IMMEUBLES FONCTIONNELS ET D'HABITATIONS, DES FAÇADES EXTERIEURES, DES BATIMENTS ANNEXES, DES VOIRIES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES ET DES ABORDS DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE LA BCEAO À PARAKOU

Monsieur le Chef d'Agence,

- 1) Nous soussignésfaisant élection de domicile à , agissant au nom et pour le compte de , inscrit au registre de commerce de , sous le N°..... et à l'IFU, sous le N°..... , proposons d'exécuter la prestation décrite dans les pièces écrites et graphiques du présent appel d'offres pour le montant suivant :
Hors T.V.A (H.TVA) de (en toutes lettres et en chiffres) :
.....
éventuellement assorti des modifications qui découleront du marché.
 - 2) Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à commencer les prestations au lendemain de la notification du marché et à respecter le délai contractuel.
 - 3) Nous acceptons de rester liés par notre soumission pendant un délai de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date fixée pour la remise des offres.
 - 4) Avant signature du contrat de prestation, la présente soumission acceptée par la BCEAO vaudra engagement entre nous.
 - 5) Nous avons bien noté que le Maître d'Ouvrage n'est pas tenu de retenir la soumission la moins-disante et qu'il peut ne pas donner de suite au présent appel d'offres sans avoir à se justifier ni devoir d'indemnités à ce titre. En foi de quoi nous soumettons la présente offre en y apposant notre signature.
- Fait àle.....par : (Nom et prénoms) :

Signature

En qualité de (Fonction) dûment autorisé à signer la soumission pour et au nom de :